

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

ARRÊTÉ DU MAIRE

ARRETE n° 2015/203 : Portant délégation de fonctions et de signature aux Adjointes au Maire et à des Conseillers Municipaux.

Le Maire de la Ville de Sèvres,

Vu le code général des collectivités territoriales, article L 2122-18,

Vu le procès-verbal du 4 avril 2014 relatif à l'installation du Conseil municipal élu le 30 mars 2014 et à l'élection du Maire et des adjoints au Maire,

Vu ses arrêtés n°2014/063 du 8 avril 2014, n°2014/089 du 29 avril 2014, n°2014/125 du 23 mai 2014, n°2014/221 du 25 septembre 2014 et n° 2014/226 du 29 septembre 2014, donnant délégation de fonctions et de signature aux adjoints au Maire et à des conseillers municipaux,

Vu son arrêté n° 2014/155 du 18 juin 2014 désignant des conseillers municipaux pour exercer les fonctions de « conseiller de quartier »,

Vu ses délibérations n° 2015/039 et n°2015/040 du 30 juin 2015, relatif à l'élection des adjoints au Maire,

Vu l'ordre du tableau,

ARRETE :

ARTICLE 1.

Délégation de fonctions et de signature est accordée aux adjoints au Maire, pour les domaines d'activités suivants :

Mme Fanny HERVÉ
Premier Adjoint au Maire

- Vie scolaire
- Grand Paris et Intercommunalité

M. Belkacem BELARBI
2^{ème} Adjoint au Maire

- Jeunesse et sports

Mme Marie-Agnès GALLAIS
3^{ème} Adjoint au Maire

- Culture et patrimoine
- Archives

M. Olivier HUBERT
4^{ème} Adjoint au Maire

- Communication
- E-administration - numérique
- Commerces et artisans
- Conseiller de quartier Croix Bosset - Monesse

HÔTEL DE VILLE

54, GRANDE RUE

BP 76

92311 SÈVRES CEDEX

TÉL : 01 41 14 10 10

FAX : 01 57 67 47 58

mairie@ville-sevres.fr
www.sevres.fr

Mme Pascale PARPEX
5^{ème} Adjoint au Maire

- Affaires sociales
- Santé et Handicap

M. Vincent DECOUX
6^{ème} Adjoint au Maire

- Finances

Mme Catherine MARLE
7^{ème} Adjoint au Maire

- Démocratie locale
- Vie associative

M. Thibaut de GESTAS
8^{ème} Adjoint au Maire

- Économies budgétaires
- Entreprises et emploi
- Anciens combattants
- Bâtiments communaux

Mme Anne TEXIER
9^{ème} Adjoint au Maire

- Famille
- Activités périscolaires
- Personnes âgées

M. Bruno HAAS
10^{ème} Adjoint au Maire

- Sécurité
- Voirie et réseaux
- Conseiller de quartier Cristallerie
Manufacture

ARTICLE 2.

Délégation de fonctions et de signature est accordée aux conseillers municipaux, pour les domaines d'activités suivants :

M. Jacques VILLEMUR

- Urbanisme
- Habitat
- Affaires générales – citoyenneté
- Conseiller de quartier Centre ville

M. Romain HOFFSCHIR

- Environnement, développement durable et efficacité énergétique
- Conseiller de quartier Renan Chataigneraie

M. Michel JIAUME

- Stationnement
- Sécurité routière et circulation
- Déplacements doux
- Espaces verts
- Propreté
- Opérations funéraires et cimetière

Mme Marie-France LILLY

- Logement social

Mme Louise BOMPAIRE

- Petite Enfance

M. Jean DETOLLE

- Personnel communal

M. Jean-Pierre FORTIN

- Transports

ARTICLE 3.

Délégation de fonctions et de signature est accordée aux conseillers municipaux, pour les domaines d'activités suivants :

M. Ludovic JEAN	- Prévention - Conservatoire de musique et de danse - Fêtes et cérémonies
Mme Assunta MESMIN	- Jumelages - Apprentissage des langues étrangères
Mme Nathalie BAHIER	- Conseiller de quartier Bruyères
M. Philippe HAZARD	- Conseiller de quartier Brancas
Mme Muriel COHEN	- Conseiller de quartier Danton

ARTICLE 4.

Les adjoints au Maire et les conseillers municipaux visés aux articles 1 et 2 constituent, avec le Maire, la Municipalité.

ARTICLE 5.

En l'absence ou en cas d'empêchement du Maire, délégation générale et permanente de signature est accordée à Mme Fanny HERVÉ, Premier Adjoint au Maire, à l'exclusion des correspondances concernant les archives communales.

ARTICLE 6.

Le présent arrêté annule et remplace les arrêtés n°2014/063 du 8 avril 2014, n°2014/089 du 29 avril 2014, n°2014/125 du 23 mai 2014, n° 2014/155 du 18 juin 2014, n°2014/221 du 25 septembre 2014, et n° 2014/226 du 29 septembre 2014.

Fait à Sèvres, le - 3 JUIL. 2015



Le Maire,


Grégoire de LA RONCIÈRE.